



LE DÉPARTEMENT



laboratoire

## seances d'information à destination des élus locaux

### Urbanisme, Chemins de randonnée, Analyses obligatoires en ERP... des réponses à vos questions

Dans le cadre de la démarche d'ingénierie publique, le Département et ses partenaires ont élaboré un programme de sensibilisation pour vous permettre de mener à bien votre mandat d'élu local.

#### **Il reste de la place pour les séances suivantes :**

\* ANNEYRON - 1er juin 2021 de 17 h 00 à 19 h 30

- **URBANISME - PROGRAMMER UN PROJET D'HABITAT**

Anticiper et répondre aux besoins en logements à partir d'exemples concrets

*animé par le C.A.U.E.*

\* St-PANTALEON-LES-VIGNES - 9 juin de 17h00 à 19h00

- **GESTION DES CHEMINS DE RANDONNÉE**

Quels droits, quels devoirs, quelles compétences pour les communes ?

*animé par la Direction Environnement du CD26.*

\* SOLAURE-EN-DIOIS- 15 juin de 17h00 à 19h00

- **GESTION DES CHEMINS DE RANDONNÉE**

Quels droits, quels devoirs, quelles compétences pour les communes ?

*animé par la Direction Environnement du CD26.*

\* ROUSSAS - 23 juin 2021 de 17 h 00 à 19 h 30

- **URBANISME - PROGRAMMER UN PROJET D'HABITAT**

Anticiper et répondre aux besoins en logements à partir d'exemples concrets

*animé par le C.A.U.E.*

\* VALENCE - les 16, 22, 24 juin de 18h00 à 20h00

- **LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eau, air, alimentation : quelles réglementations et analyses obligatoires à réaliser par les collectivités dans les Établissements Recevant du Public (ERP), écoles et cantines. La session s'achèvera par une visite du laboratoire. Session limitée à 8 participants

*animé par La Drôme Laboratoire du CD 26.*

Ces séances sont ouvertes à tous les élus locaux. Elles sont gratuites mais les inscriptions sont obligatoires. **N'hésitez pas à diffuser cette information aux membres de votre conseil municipal.**

**Pour vous inscrire**, envoyez un mail à [ingenieriepublique@ladrome.fr](mailto:ingenieriepublique@ladrome.fr) ou contactez la mission ingénierie publique du Conseil départemental par téléphone au 04 81 66 88 63 / 06 08 65 31 57

*Retrouvez d'autres informations spécifiques aux collectivités sur le site <https://collectivites.ladrome.fr>*